



Association de promotion  
et d'éducation en logement



## RAPPORT ANNUEL 2018-2019

*... parce que nous avons tous besoin d'un toit!*

Adopté en conseil d'administration, le 22 avril 2020

112, rue Saint-Laurent, 2<sup>e</sup> étage  
Saint-Eustache (Québec J7P 5G1)

[coordonnateur@apel-logement.org](mailto:coordonnateur@apel-logement.org)



ASSOCIATION  
DE PROMOTION  
ET D'ÉDUCATION EN LOGEMENT

Téléphone : (450) 413-2949  
Télécopieur : (450) 974-1431

[www.apel-logement.org](http://www.apel-logement.org)

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Mission	6
Mise en oeuvre	6
Valeurs	7
Bref rappel historique	8
Les faits saillants de l'année	9
Activités réalisées en 2018-2019	10
Éducation populaire autonome	10
Information	10
Formation	11
Cliniques juridiques	12
Site web	13
L'Info-logement	13
La page Facebook	14
Défense individuelle des droits	14
Comités de locataires	19
Appels téléphoniques	20
Activités de représentation	20
Action politique non partisane	21
Activités de mobilisation sociale	22
Logement communautaire	22
Le financement de l'organisme	23
Plan d'action 2019-2020	25
Prévisions budgétaires 2019-2020	26

# INTRODUCTION

Dans les annales de l'Association de promotion et d'éducation en logement, l'année 2018-2019 sera marquée et considérée comme une année de transition.

En effet, à la fin de l'année précédente, rien ne pouvait garantir que l'organisme allait pouvoir maintenir ses services même si les administrateurs avaient pris les décisions difficiles qui s'imposaient, réduction du temps d'emploi à la coordination suivie d'une mise à pied complète, et même si, vers la fin de ladite année, le SACAIS avait approuvé le plan de redressement qui lui avait été soumis, assurant une subvention – quoiqu'insuffisante – pour les 3 prochaines années. Des dettes aux deux ordres de gouvernement allaient gruger le montant accordé pour l'année 2018-2019. Les ressources financières étaient à leur plus bas et les jours s'annonçaient sombres. Le temps d'emploi à la coordination ne pouvait revenir à son niveau antérieur et il fallait trouver un espace de bureau plus accessible financièrement.

Pourtant, nous pouvons, aujourd'hui, produire un rapport des activités qui se sont déroulées au cours de l'année 2018-2019. Et nous pouvons même annoncer que, non seulement l'organisme a fini de traverser les importantes turbulences des années passées, mais que l'avenir s'annonce prometteur pour les services qui sont offerts dans le territoire maintenant desservi.

Nous devons cela, tout d'abord aux administrateurs qui ont su se faire confiance et faire confiance à quelques-uns de ses bénévoles férus

d'administration et à son personnel, puis au Conseil des Préfets et des élus des Laurentides (CPERL) qui a su reconnaître l'importance et la qualité du travail de l'Association de promotion et d'éducation en logement dans le territoire des Laurentides. Une subvention dans le cadre du



Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales

Québec 

Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) a permis à l'organisme d'attendre les appels de projet formels du PAGIEPS et ainsi se rendre jusqu'à sa reconnaissance comme organisme régional par le SACAIS.

Nous devons donc, de façon particulière, remercier M. Philippe Leclerc, directeur du CPERL et les préfets et élus des Laurentides pour la confiance qu'ils ont placée dans notre organisme.



Nous devons aussi remercier le SACAIS pour la reconnaissance du travail que fait l'organisme dans le territoire élargi de la Région 15 et le rehaussement de la subvention qui accompagne cette reconnaissance.



Nos remerciements vont aussi à la Conférence religieuse canadienne qui, chaque année, soutient nos projets dans la mesure du possible des communautés religieuses, à M. Benoit Charrette pour sa sollicitude et ses contributions financières et à la Ville de Saint-Eustache

Finalement, nos remerciements vont aux membres du conseil d'administration qui veillent, jour après jour, à la bonne marche et à la sauvegarde de l'organisme.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Camil Rivest Jr.**, président  
**Dominique Chatel**, secrétaire-trésorière  
**David Legaré**, administrateur  
**Louise St-Laurent**, administratrice  
**Cynthia Thisdale**, administratrice

Le présent rapport dresse le portrait d'une année qui a démarré au plus bas de ses ressources mais qui a eu les appuis nécessaires pour rebondir et répondre aux attentes des personnes et familles qui se sont adressé à lui pour trouver des solutions aux difficiles problématiques qu'elles affrontaient.

## MISSION

Créé en 2005, l'organisme est voué, depuis l'année 2007, à la promotion et à la défense des droits des locataires, particulièrement des locataires à faible revenu. Il a pour mission d'informer, de former, d'accompagner les locataires en leur offrant des activités d'éducation populaire autonome, de représentation, de mobilisation civique et de développement de pratiques citoyennes.

Outre la promotion et la défense de droits, l'organisme travaille aussi au développement du logement communautaire comme moyen de lutter contre la pauvreté et l'isolement, et à la recherche sur les problématiques du logement.

L'accès à un logement adéquat pour touTEs est au cœur de la mission de l'Association de promotion et d'éducation en logement.

## MISE EN OEUVRE

Pour remplir sa mission, l'Association de promotion et d'éducation en logement met en place un nombre varié d'activités.

Ainsi, l'organisme offre

- + des consultations et de l'information téléphoniques;
- + des rencontres individuelles de consultation;
- + des rencontres de négociation locataire-locateur;
- + des ateliers d'information et de formation sur les droits et obligations des locataires et des locateurs;
- + des interventions dans les problématiques de qualité des logements et de salubrité;
- + de l'accompagnement personnalisé dans les démarches et procédures administratives, tant auprès des instances municipales que de la Régie du logement ...

L'objectif des activités offertes est d'amener les personnes qui font appel à nos services à la prise en charge de leurs conditions d'habitation.

## VALEURS

L'Association de promotion et d'éducation en logement est animée par trois grandes valeurs : la solidarité, la justice et la dignité des personnes.

### **SOLIDARITÉ**

L'accueil des personnes se fait sans jugement. Notre solidarité s'exprime par l'accueil de la diversité, une écoute active et une attention particulière à celles et ceux qui requièrent nos services.

## **JUSTICE**

Pour nous, toutes les personnes ont des droits égaux et méritent la même reconnaissance. Nous condamnons toute forme d'exclusion et de discrimination. Nous souhaitons, par l'empowerment des personnes, favoriser la prise en charge par elles-mêmes de leurs besoins.

## **DIGNITÉ DES PERSONNES**

Pour nous, la dignité s'exprime par le respect des droits des personnes. Nous considérons que chaque personne a sa propre valeur et doit être traitée avec respect, sollicitude dans l'attention à ses droits fondamentaux.

# BREF RAPPEL HISTORIQUE

L'Association de promotion et d'éducation en logement est née dans des circonstances particulières. Elle a été créée dans le prolongement de la grave crise du logement qui a frappé le Québec en 2002.

La collaboration et la concertation des organismes du milieu avaient permis de pallier les effets les plus désastreux de cette crise et mis en lumière la nécessité de doter le territoire d'un organisme qui ferait du logement et des problématiques y rattachées sa priorité.

L'Association de promotion et d'éducation en logement a obtenu ses lettres patentes en juin 2005, comme organisme sans but lucratif régi par la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec.



# LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

L'année 2018-2019 a vu une augmentation significative du nombre de demandes et d'interventions.



**Informations téléphoniques** – Selon les statistiques que nous compilons, le nombre d'appels téléphoniques a fait un bond appréciable comparativement aux deux dernières années. L'augmentation est de l'ordre de 15% à 20% par rapport aux deux dernières années.

**Consultations individuelles** – Les consultations individuelles ont aussi augmenté même si les accompagnements à la Régie du logement ont diminué, faute de temps pour ces vacances. Les clients ont été, en revanche, mieux outillés pour faire face à la machine de la RDL.



**Sessions d'information et de formation** – L'an dernier, à cause de la rupture de services qu'a connue l'organisme, peu de sessions d'information et de formation a été tenu. Cette année, la différence a été marquée : 7 sessions d'information (rejoignant 76 participants) et 8 de formation (rejoignant 90 personnes) ont été offertes et réalisées. Un projet de journée juridique n'a pu être réalisé faute d'un financement dédié que nous n'avons pu trouver.

**Accompagnement de groupes de locataires** – 5 groupes de locataires (Pointe-Calumet, Sainte-Thérèse, Lachute, Saint-André-d'Argenteuil) ont été accompagnés dans la mise en place de leurs comités. Cela représente 3 de plus que l'an dernier.

# ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2018-2019

Cette section du rapport annuel sera présentée selon la nomenclature recommandée par le SACAIS pour les rapports d'activités.

## ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME

L'éducation populaire autonome vise à susciter une prise de conscience personnelle et collective chez les participantEs et à les outiller afin qu'ils puissent agir de façon durable sur leurs conditions de vie. En l'occurrence, particulièrement sur leurs conditions d'habitation dans les cas qui nous occupent. Ces activités comprennent les sessions d'information, les sessions de formation et les cliniques juridiques.

### ➔ Information

Sept sessions d'information ont été offertes et réalisées. Quatre de ces sessions se sont tenues à la permanence de l'organisme, les autres dans un local de la Maison du Citoyen. Elles s'adressaient à des personnes qui n'étaient pas intéressées par des sessions de formation parce qu'elles cherchaient surtout des réponses à des questions précises sur les droits et responsabilités des locataires et des locateurs. 79 personnes ont participé à ces rencontres. Les sessions duraient, en moyenne, 120 minutes.

Les thèmes ont été :

- Les droits et obligations des locataires et des locateurs

- Le logement communautaire : ses formes juridiques
- La Régie du logement : nature, mission, fonctionnement
- Le bail de logement : visite guidée
- Insalubrité et qualité des logements

Il s'agissait de sessions d'information de base. Les participants sont des locataires qui vivaient des problématiques liées à leur logement. Nous avons adopté une formule interactive où les personnes présentes pouvaient partager leurs expériences. Les rencontres ont été assez riches.

Thème de l'atelier	Lieu	Date	Participants
Droits et obligations	Maison du citoyen	6 décembre 2018	15
Droits et obligations	Bureau permanence	10 janvier 2019	7
La Régie du logement	Bureau permanence	4 avril 2019	10
Visite guidée du bail	Maison du citoyen	23 mai 2019	17
Insalubrité et qualité du logement	Bureau permanence	5 juillet 2019	9
Droits et obligations	Maison du citoyen	12 septembre 2019	11
Le logement communautaire	Bureau permanence	24 octobre 2019	10

## Formation

Les sessions de formation se proposent d'aller plus loin que les sessions d'information. Elles visent à favoriser, chez les participants, la compréhension des causes reliées aux problématiques qu'ils affrontent et leur permettre de mieux faire valoir et défendre leurs droits. Les participants sortent mieux outillés de ces rencontres. Les sessions de formation duraient, en moyenne 160 à 180 minutes.

Les sujets abordés ont été :

- Négocier son bail

- Calculer l'augmentation du loyer (grille de la RDL)
- Chercher efficacement un logement
- Se préparer pour une audience à la Régie du logement
- Démarrer un projet de logement communautaire

Les sessions de formation s'adressaient à la même clientèle. Cependant, contrairement aux sessions d'information qui servaient à répondre à des demandes des locataires, les sessions de formation ont été des offres faites à partir d'éléments que nous avons relevés lors de nos interventions et des demandes d'informations téléphoniques.

Thème de la session	Lieu	Date	Participants
Calcul de l'augmentation de loyer	Bureau d'APEL	25 janvier 2019	16 (2x8)
Démarrer un projet de logement	Maison du Citoyen	1 <sup>er</sup> février 2019	12
Négocier son bail de logement	Maison du citoyen	22 février 2019	15
Négocier son bail de logement	Bureau d'APEL	4 avril 2019	10
Recherche efficace de logement	Maison du Citoyen	16 mai 2019	9
Recherche efficace de logement	Maison du Citoyen	5 juin 2019	8
Se préparer pour une audience	Bureau d'APEL	4 juillet 2019	10
Se préparer pour une audience	Bureau d'APEL	2 octobre 2019	10

### Cliniques juridiques

Différentes des sessions de formation, les cliniques juridiques s'attardent à l'analyse de points du Code civil qui concernent le logement et à l'exploration de jurisprudences établies par la Régie du logement. Généralement, ces cliniques sont offertes sur demande d'organismes ou de groupes de locataires.

Durant l'année 2018-2019, nous avons offert 5 cliniques. Celles-ci ont porté sur les sections bail (art. 1894-1902), réparations (art. 1864-1869), état du logement (art. 1910-1921) et résiliation du bail (art. 1877-1882). Ont bénéficié des cliniques juridiques les comités de locataires en formation.

Thème de la clinique	Participants	Date
Le bail (art. 1894-1902)	Groupe Pointe-Calumet	21 mars 2019
Résiliation (art. 1877-1882)	Groupe de Laval	3 avril 2019
État du logement (art. 1910-1921)	Groupe Saint-André-d'Argenteuil	9 mai 2019
Le bail (art. 1894-1902)	Sainte-Thérèse (5 rue Minville)	2 juillet 2019
Le bail (art. 1894-1902)	Sainte-Thérèse (Place Claude-Dagenais)	11 septembre

Nous avons aussi travaillé sur un projet de journée juridique que nous n'avons pu réaliser faute d'un financement dédié.

### ➔ Site web

Un travail continu a été fait sur le site web de l'organisme afin de le rendre plus convivial et attrayant. Il s'agit d'un outil de communication et d'information incontournable qui nous a permis de rejoindre des locataires plus éloignés. Nous nous sommes appliqués à y mettre une information juste et accessible. Selon les compteurs reliés au site, 2625 utilisateurs uniques y ont accédé pour un total de 6787 visites totales.

### ➔ L'Info-logement

Nous avons créé un nouvel outil de communication, cette année, afin de rejoindre les groupes-partenaires situés plus au nord du nouveau territoire que nous desservons depuis la reconnaissance de notre



organisme comme un organisme régional. Il s'agit de l'Info-logement. Cet outil permet de faire connaître nos activités et actions tout en abordant des problématiques plus larges et des thèmes généraux sur l'habitation et le logement.

### ➔ **La page Facebook**

Animée par une avocate bénévole, la page Facebook de l'Association de promotion et d'éducation en logement est un peu le pendant du site web et de l'Info-logement.



## DÉFENSE INDIVIDUELLE DES DROITS

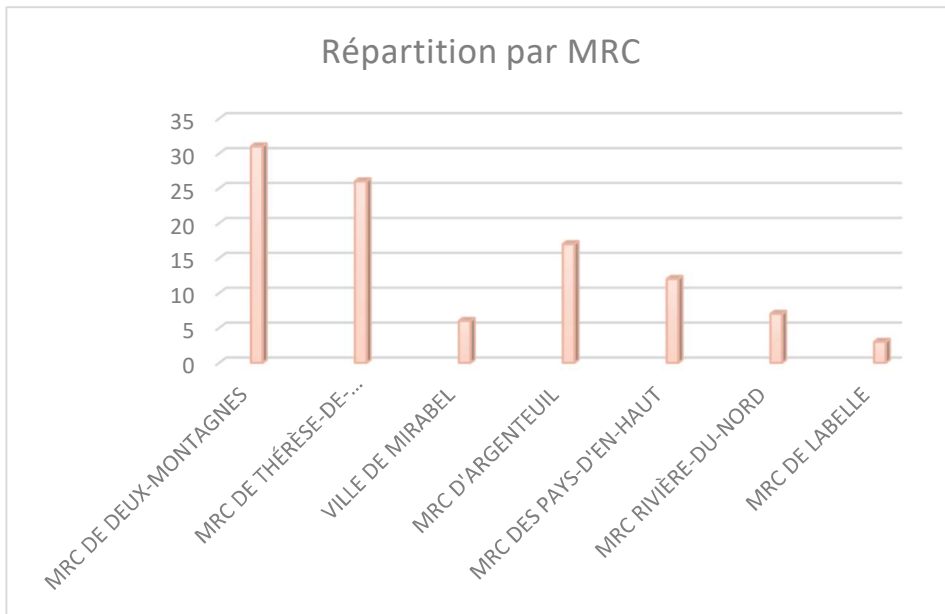
En 2018-2019, nous notons une importante augmentation des activités de défense individuelle des droits. En termes absolus, durant cette année, nous avons rencontré plus de clients en entrevue et en défense individuelle des droits que durant aucune autre année depuis les débuts de notre organisme.

Cela s'explique probablement par l'extension du territoire d'intervention de l'Association de promotion et d'éducation en logement. En effet, tel qu'indiqué dans notre introduction, notre organisme a obtenu la reconnaissance d'organisme régional – quelques mois avant la fin de son année financière. Et de ce fait, nous devons couvrir un territoire plus important. Dorénavant, nous desservons la région des Laurentides (Région #15).

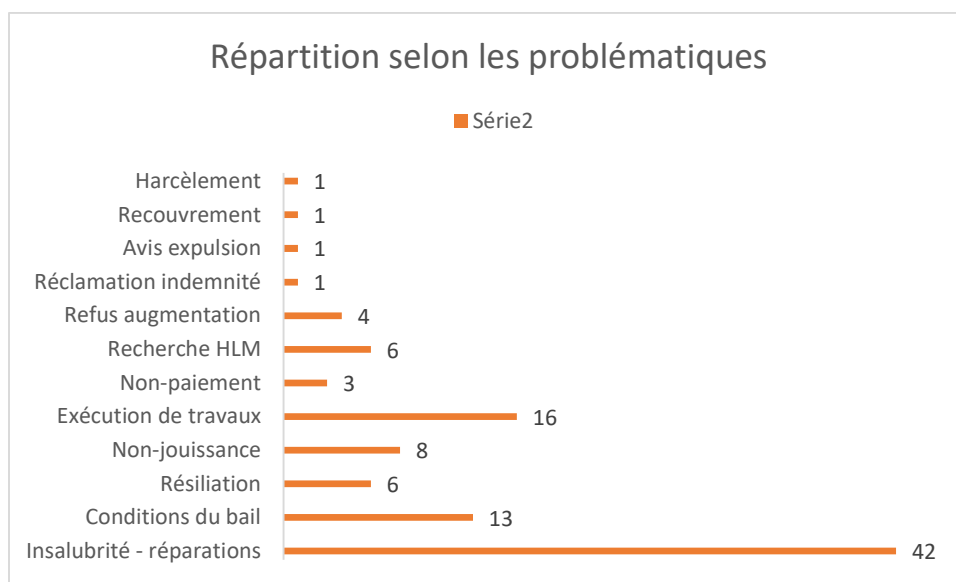
106 nouveaux dossiers ont été ouverts, provenant des 4 coins du territoire. Le tableau ci-dessous présente un comparatif entre l'année 2017-2018 et l'année 2018-2019.

	2018	2019	Totaux 2019
<b>MRC DE DEUX-MONTAGNES</b>			<b>31</b>
Saint-Eustache	5	14	
Deux-Montagnes		4	
Saint-Joseph-du-Lac		5	
Saint-Placide		2	
Oka	1	1	
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	1	2	
Pointe-Calumet		3	
<b>MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE</b>			<b>26</b>
Blainville	1	4	
Boisbriand	4	5	
Sainte-Thérèse	1	13	
Rosemère		1	
Sainte-Anne-des-Plaines		1	
Bois-des-Filion		2	
Lorraine			
<b>MRC DE MIRABEL</b>	2		<b>6</b>
<b>MRC D'ARGENTEUIL</b>			<b>17</b>
Lachute		8	
Saint-André-d'Argenteuil	1	4	
Brownsburg-Chatham	1	2	
Grenville	1	3	
Saint-André-Avelin			
<b>MRC DES PAYS D'EN HAUT</b>			<b>12</b>
Sainte-Adèle / Val-David		8	
Prévost	1	2	
Piémont		2	
Val-des-Lacs			
Sainte-Anne-des-Lacs	1		
<b>MRC RIVIÈRE-DU-NORD</b>			<b>7</b>
Saint-Colomban		1	
Saint-Jérôme	3	6	
<b>MRC DE LABELLE</b>			<b>3</b>
Ste-Agathe-des-Monts		1	
Labelle		2	
	<b>23</b>		<b>102</b>

Par MRC, le portrait se présente ainsi :



Les problématiques ont été variées avec un accent marqué sur les problèmes de salubrité et de réparations. Souvent insalubrité et réparations faisaient partie du même dossier, ce qui explique leur nombre élevé.





Comme nous l'avions noté l'an dernier, les problèmes de salubrité se retrouvent dans presque toutes les localités du territoire mais plus souvent dans les grandes villes. Ces problèmes ont représenté un peu plus de 41% des dossiers traités au cours de l'année 2018-2019.

Chaque ouverture de dossier comportait une rencontre avec la personne qui faisait la demande de soutien à notre organisme. La première rencontre durait approximativement 90 minutes. Dépendamment de la complexité du dossier, nous pouvions quelques fois devoir y consacrer 2 ou 3 rencontres, par exemple pour la rédaction des mises en demeure, les informations sur les procédures, la recherche jurisprudentielle.

Nous avons fait un peu moins de vacations à la Régie du logement. Comme nous voulions miser sur l'empowerment des personnes, nous les avons mieux outillées pour qu'elles soient à même de faire leurs démarches avec un minimum de présence physique.

Les personnes rencontrées en défense individuelle des droits nous ont été référées par les bureaux de la Régie du logement de Laval et de Saint-Jérôme (en majorité) et par d'autres organismes du milieu (ACEF, CISSS, bureaux des députés, paroisses, autres organismes communautaires).

**Organismes référents :**

Régie du logement :	35
CISSS :	12
ACEF :	6
Travailleurs de rue :	4
Site web :	12
Recherche internet :	10
Autres organismes :	11
Autres clients :	12

Cette année, des liens privilégiés ont été noués avec les travailleurs de rue du territoire pour un soutien dans la prise en charge des personnes à risque d'itinérance.

Saint-Sauveur, le 06 août 2019

APEL  
112, rue Saint-Laurent, 2<sup>e</sup> étage  
Saint-Eustache (Québec)  
J7P 5G1

Objet : lettre de reconnaissance pour l'organisme APEL

Madame, Monsieur,

Je prends le temps de vous écrire afin de souligner l'importance qu'a votre organisme pour mes accompagnements en travail de rue et pour les personnes avec qui je suis en lien. Depuis plusieurs années des membres de mon équipe collaborent avec M. Gilbert, que ce soit pour informer de leurs droits en tant que locataires ou locateurs, nous guider dans certaines impasses d'interventions ou encore par de la référence mutuelle. Cette collaboration a toujours été très appréciée et d'un grand professionnalisme.

Dernièrement j'ai dû faire appel à M. Gilbert concernant deux situations. L'accueil et le soutien de celui-ci, m'a été d'une très grande aide! Les gens avec qui je suis en lien sont souvent démunis, isolés et font face à beaucoup d'incompréhension et d'injustice. Les services que vous offrez sont d'une grande importance car les personnes que j'accompagne vivent de plus en plus de stigmatisation, avoir une bonne connaissance de leurs droits est donc primordiale. En espérant que vos services se poursuivront puisque cette aide est si précieuse pour les personnes de notre région.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur mes sentiments les meilleurs.



Karine Dorion

Travailleuse de rue dans les secteurs de Saint-Sauveur et Sainte-Adèle

## **Comités de locataires**

Cette année, nous avons aidé des locataires à mettre en place des comités de locataires. Il s'agit surtout de locataires qui souhaitent influencer le mode de gestion de leurs lieux de vie.

Des locataires (nombre variant de 5 à 6) des Résidences Basile-Routhier, de Pointe-Calumet, nous ont interpellé afin de les aider à créer un comité de locataires. L'objectif premier de ce comité était de connaître leurs droits et obligations et ceux de la direction de l'organisme d'habitation où ils demeurent. Ce groupe en est à sa 2<sup>e</sup> année d'accompagnement mais tarde à vraiment démarrer.

Des résidents de deux immeubles d'habitation de Sainte-Thérèse (Comité de Place Claude-Dagenais, 12 personnes) ont approché l'Association de promotion et d'éducation en logement pour les accompagner dans la mise en place d'un comité. Ces locataires se plaignent de la gestion des immeubles et de la qualité des logements qu'ils habitent. Deux premières rencontres ont déjà été tenues avec ce comité.

Toujours à Sainte-Thérèse, des locataires victimes de rénoviction souhaitent se regrouper afin de faire valoir leurs droits. Ce comité (5, Mainville), constitué à la suite de procédures que certains d'entre eux ont enclenché contre leur locateur, en est à ses premiers balbutiements. Une rencontre a été tenue avec les promoteurs du comité afin d'établir le mode de fonctionnement et préciser les objectifs.

Des locataires de Saint-André-d'Argenteuil, au nombre de neuf, victimes des deux dernières inondations, se sont regroupés afin de faire valoir leurs droits. Notre organisme les accompagne dans leurs démarches.

Finalement, à Lachute, des locataires (huit locataires) d'un immeuble neuf se sont regroupés en comité, cherchant des solutions pour forcer leur

locateur à prendre ses responsabilités et leur fournir un logement libre de toute réparation et conforme à la publicité et aux promesses qu'il a faites au moment de la location.

### ➔ **Appels téléphoniques**

Suivant la même courbe que le reste des activités, les appels téléphoniques, reçus, répondus ou retournés, ont fait un bond appréciable par rapport aux deux dernières années. Par jour, nous avons retourné ou répondu à 10 à 12 appels de demande d'information. En plus de ces appels, il y a les appels de suivi que nous avons dû faire pour les dossiers ouverts ou les procédures entamées par les clients de l'organisme.

Les demandes d'information émanent autant de locataires que de membres des autres organismes communautaires.



## ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

Les activités de représentation ont comme objectifs de faire le point sur les situations problématiques, les présenter, chercher des solutions afin de les résoudre et faire valoir celles-ci auprès des instances décisionnelles.

Les activités de représentation tenues, cette année, l'ont été surtout pour assurer la survie, la continuité et le développement de l'organisme. Il s'est agi de rencontres avec des directeurs généraux des MRC du territoire,

avec le Directeur du Conseil des Préfets et élus de la région des Laurentides et les bureaux des députés.

Cependant, au cours des rencontres, nous en avons toujours profité pour broser le portrait du logement dans le territoire. Si ces problématiques liées au logement n'existaient pas, l'Association de promotion et d'éducation en logement n'aurait pas de raison d'être.

D'un autre côté, l'organisme a maintenu, au cours de l'année, une présence soutenue auprès des organismes de concertation du territoire. Nous avons participé aux rencontres de la Table de concertation sur la pauvreté de Saint-Eustache - Deux-Montagnes, du Comité logement de Mirabel, de la Table Pauvreté de Sainte-Thérèse-De Blainville, du Collectif communautaire de Deux-Montagnes, du Comité régional en logement. Chacune de nos présences a été l'occasion de faire connaître les situations problématiques du logement dans le territoire, les solutions possibles et les démarches de l'APEL pour les faire appliquer.



## ACTION POLITIQUE NON PARTISANE

D'année en année, nous devons reconnaître que l'action politique non partisane n'est pas le point fort de notre organisme.

Nous nous associons à l'occasion avec d'autres organismes afin de faire valoir certains dossiers ou mettre de l'avant certaines actions en faveur des moins nantis de nos sociétés. Mais nous ne prenons pas l'initiative de ces démarches.

## ACTIVITÉS DE MOBILISATION SOCIALE

Il en est de même des activités de mobilisation sociale. Faute de ressources humaines suffisantes, nous nous contentons d'appuyer les activités des deux grandes organisations nationales, le FRAPRU et le RCLALQ dont nous sommes membres.

Ainsi nous participons aux mobilisations initiées par ces organismes et nous y apportons notre contribution chaque fois que cela s'avère nécessaire et possible.

Nous nous en faisons les porte-paroles en publicisant les dossiers qu'ils produisent, en encourageant la participation aux manifestations qu'ils organisent et en faisant signer les pétitions quand il y en a.

## LE LOGEMENT COMMUNAUTAIRE

Partie intégrante de la mission de l'Association de promotion et d'éducation en logement, la promotion du logement communautaire représente une solution aux problèmes de logement des personnes à revenu faible et moyen.

Le projet de coopérative de logement issu d'une session de formation offerte par APEL est actuellement dans la phase finale d'approbation et la construction de l'immeuble de 47 logements débutera au courant de l'année 2019-2020.

Afin de susciter d'autres projets de logement communautaire dans le territoire, nous ne nous contentons pas de participer à différents comités, nous relançons le Comité action mobilisation issu du colloque sur le logement locatif tenu au mois d'octobre 2010. Ce comité a comme mandat de créer les conditions favorables à la mise en place de nouveaux projets en interpellant les autorités municipales, les gens du milieu et les autres organismes communautaires.



## LE FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Nous ne pouvons terminer ce rapport sans revenir, une fois encore, sur le financement de l'organisme.

La lecture de ce rapport annuel peut laisser à penser que tout s'est déroulé dans anicroche durant l'année 2018-2019. En fait, ce n'a pas été le cas.

L'année a commencé dans une incertitude qui aurait pu miner la volonté des membres du conseil d'administration et du personnel. C'est parce qu'il existait une confiance mutuelle entre les administrateurs et le personnel et la conviction que l'Association de

promotion et d'éducation en logement représente une nécessité pour la défense des droits des locataires du territoire que nous avons repris les services. D'abord à une journée/semaine, puis à deux, puis à temps plein grâce à une subvention en deux temps du Conseil des Préfets et élus des Laurentides.

Ensuite est arrivée la reconnaissance par le SACAIS du caractère régional de l'organisme. Celle-ci représente l'aboutissement de toutes les démarches faites depuis plusieurs années pour faire reconnaître le travail réalisé dans le territoire, même quand les ressources financières commandaient d'abandonner.

Le financement de l'organisme a été relevé. Il reste, toutefois, encore insuffisant pour les défis qui s'annoncent. Momentanément, sa survie semble assurée; il faut désormais mettre en place tous les mécanismes nécessaires pour trouver un financement vraiment adéquat, poursuivre la mission, assurer le développement de l'organisme et sa pérennité. À commencer par une planification stratégique pour les 5 prochaines années, l'ajout de ressources humaines suffisantes et la préparation de la relève à la coordination.

Seulement à ces conditions, l'Association de promotion et d'éducation en logement pourra-t-elle franchir les nombreuses années dont auront besoin les personnes et familles à revenu faible et moyen des Laurentides pour continuer de défendre leurs droits et lutter contre une pauvreté qui fragilise leurs conditions d'existence.



# PLAN D'ACTION 2019-2020



## Éducation populaire autonome

- Poursuivre l'offre des ateliers d'information, de formation et des cliniques juridiques sur les droits et obligations des locataires et des locataires.
- Organiser les Journées juridiques dans les MRC de Thérèse-de-Blainville, Rivière-du-Nord et Labelle.
- Poursuivre l'offre de service en formation aux organismes communautaires du territoire.
- Poursuivre l'accompagnement des comités de locataires.
- Poursuivre la publication de l'Info-logement.



## Défense des droits

- Poursuivre les rencontres individuelles de consultation sur les droits et obligations.
- Poursuivre l'accompagnement des locataires dans leurs démarches pour la reconnaissance de leurs droits et leurs recours et procédures.
- Poursuivre la représentation des personnes et des groupes auprès des instances municipales et gouvernementales.
- Assurer une présence assidue aux différentes Tables de concertation sur la pauvreté.



## Promotion de la mission de l'organisme

- Développer le plan de communication.
- Poursuivre l'amélioration du portail web de l'organisme.
- Participer aux rencontres nationales sur la promotion et la défense des droits des locataires.
- Assurer une présence minimale aux rencontres des conseils municipaux.

## Vie associative

- Augmenter le membership de l'organisme.
- Initier les démarches pour la planification stratégique.

## UNE ACTION À PRIVILÉGIER

- Assurer une meilleure présence et participation dans les organisations et activités des organisme partenaires.

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ANNÉE 2019-2020

## 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2019 AU 31 OCTOBRE 2020

<b>PRODUITS</b>	
SACAIS	91 701,00
Emploi Été Canada	4 000,00
Contributions autres (MRC, villes, députés)	3 800,00
Dons	2 600,00
Cotisations	850,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>102 951,00</b>
<b>CHARGES</b>	
Rémunération coordination	50 960,00
Rémunération Emploi d'Été	4 350,00
Préparation relève à la coordination	10 000,00
DAS et avantages sociaux	7 837,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>73 147,00</b>
<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>	
Frais de déplacement	4 500,00
Frais d'hébergement occasionnel	550,00
Sessions de formation (autres organismes)	2 500,00
Frais de vie associative	850,00
Loyer	6 900,00
Assurances	260,00
Honoraires professionnels	3 500,00
Frais de tenue de livres	700,00
Télécommunications (fixe, cell, ligne 1-800)	3 200,00
Conception, mises à jour site web	850,00
Hébergement Web	560,00
Papeterie et fournitures de bureau	900,00
Impression et photocopies	990,00
Courrier et frais postaux	165,00
Achats informatique	750,00
Entretien et réparations informatique	400,00
Intérêts et frais bancaires	650,00
Adhésion autres organismes	450,00
Formation, colloques , congrès et abonnements	700,00
<b>TOTAL DES FRAIS GÉNÉRAUX</b>	<b>29 375,00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>102 522,00</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	<b>429,00</b>